

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

JOURNAL LIBÉRAL-CONSERVATEUR

Publié tous les vendredis, dans le

J. E. MOLLEUR

Propriétaire

BUREAU: No 5 RUE ST-CHARLE

près du pont Jones

ABONNEMENTS:

12 mois \$1.00

6 mois 50 cts

3 mois 25 cts

ANNONCES:

1ère insertion 10 cts par ligne

2ème insertion 5 cts par ligne

3ème insertion 3 cts par ligne

Prix spéciaux pour les annonces de

commerce à long terme.

Adresser toute communication pos-

sible au rédacteur.

Le Courrier de St-Jean

St-Jean d'Iberville, Que.

Téléphone Richelieu No 107.

Le Courrier de Saint-Jean

ST-JEAN, 11 JUIN 1897

LES MONOPOLES

Le gouvernement a inséré dans

son projet une résolution concernant

les chemins de fer. Les monopoles

sont-ils une mauvaise chose?

Nous sommes les premiers à

combattre ces monopoles qui sont

une plaie en ce pays, et tout le

monde saluerait avec satisfaction

l'apparition d'une loi destinée à les

faire disparaître.

Le gouvernement vient de légi-

sler sur cette question, mais la

legislation qu'il a mis au jour nous

expose à de plus grands maux que

ceux qu'elle semblerait prévenir.

Cette fameuse résolution se lit

comme suit:

17. Que chaque fois que le Gouver-

nement en Conseil aura raison de

croire qu'à l'égard de quelque ar-

ticle de commerce il existe une coali-

tion, association ou pacte de quel-

que nature entre les fabricants ou

les marchands de cet article ou un

nombre quelconque d'entre eux

pour augmenter le prix de cet

article ou pour accroître indéfini-

ment de quelque autre façon les avan-

tages de ces fabricants ou marchands

aux dépens des consommateurs, le

Gouvernement en conseil pourra

commissionner ou a-toriser tout

juge de la cour Supérieure ou de la

cour d'Échiquier du Canada ou de

toute cour Supérieure ou Haute Cour

dans cette province du Canada aux

fins de procéder à une enquête sur

le fait et faire rapport au Gouver-

nement en Conseil sur l'existence ou

l'absence de la non-existence de

semblable coalition, association ou

entente; ce juge ayant le pouvoir

d'obliger les témoins à comparaître

et de les interroger sous serment,

de requérir la production des livres

et documents, ainsi que tous les

autres pouvoirs nécessaires qui

pourront lui être conférés par le

Gouvernement en Conseil pour

les fins de cette enquête, et si ce juge

fait rapport qu'il existe pareille

coalition, association, pacte ou

entente, ou s'il apparaît au Gouver-

nement en Conseil que les avantages

qui en résultent pour telle coali-

tion sont facilités par le droit im-

posé sur un article simulé à son

importation, alors le Gouverne-

ment en Conseil pourra

Général en Conseil porter un

article sur la liste des articles admi-

sés à entrer en franchise, en réduira

le droit dont il est frappé, de façon

à donner au public l'avantage d'une

concurrence raisonnable en pareils

articles.

Le Gouverneur en Conseil pourra

faire tout règlement qu'il jugera

opportun pour l'efficacité de cette

enquête.

Comme cela se voit, le gouverne-

ment ne veut permettre à personne

d'autre qu'à lui-même, de faire

punir ou de traduire en justice les

industriels formés en coalition.

C'était le moyen le plus sûr d'ar-

river à son but. De même il lui

sera facile de remplir sa caisse

électorale, et de terroriser les gens.

Voilà comme ces grands hommes

d'état roquent les affaires et

remplissent leurs solennelles et

surberbes promesses. Ces fameuses

combines qu'ils dénonçaient si

naturellement, et qu'ils s'engageaient

à détruire, arrivent au pouvoir, à faire

disparaître du Canada, ils s'en font

un terrible engin électoral.

Grâce à ces pouvoirs absolus que

se font donner les ministres, ils

pourront à leur aise maintenir et

favoriser les combines formées par

leurs amis politiques, tout en ruin-

ant les industriels qui ne partage-

ront pas les vues du gouverne-

ment.

Et c'est le gouvernement dit du

progrès, de la justice et de la liberté

qui agit ainsi. Quelle dérision!

Une œuvre d'intérêt public

L'organe de M. Marchand se plaint

à l'égard des chemins de fer, de juger

de simple bon sens, tantôt de simple bon sens,

Cédant à l'envie de déblatérer, et

J. E. Molleur, il lui reproche d'a-

voir voulu leurer les électeurs de

St-Basile en leur promettant que s'il

était élu, il ferait tous ses efforts

pour faire creuser un canal destiné

à préserver leurs terres contre les

inondations du printemps.

La chose est pourtant bien pos-

sible; il suffit d'un petit canal

pour s'en convaincre. Nous invi-

tons l'organe rouge à nous suivre.

La rivière en face de la ville est

obstruée par des ponts et des digues

qui sont autant d'obstacles qui ra-

lentissent le cours des eaux. Entre

les digues des deux moulins la

largeur de la rivière est d'environ

800 pieds, et la masse d'eau qui

s'écoule à cet endroit n'est que de

3 à 4 pieds d'épaisseur, sur toute la

largeur.

Or, en creusant un canal non de

trente mais de cent pieds de large

à une profondeur de 10 pieds, le

surplus des eaux que la rivière ne

peut écouler à cause des obstacles

mentionnés et qui débordent sur les

terres, trouverait un débouché suf-

fisant pour se déverser en bas

des rapides. Il est sans doute

plus facile de vider un ton-

neau en y adaptant deux chan-

teaux au lieu d'un.

Voilà ce que dit M. Molleur et

ce qui aurait dû être fait depuis

longtemps. Ce travail eût d'im-

menses avantages: écouler les

terres longeant la rivière et per-

mettre aux propriétaires d'en

semencer à temps, la meilleure

partie de leurs terrains. Mais

M. Marchand et ses amis se sont

jamais souciés d'aider les

cultivateurs, bien que ces der-

niers eussent manifesté leurs

besoins par maintes requêtes. Loin

de là, ils essaient d'élaborer

ceux qui poussent de l'avant ces

œuvres d'intérêt public.

UNE SINECURE

Il y a bien nos grands hommes

d'Ottawa!

Ces économistes viennent de créer

une jolie sinecure de \$3,000 par an-

née.

Et pourquoi?

Pour l'illustre et inoubliable M.

Jimmy McShane que M. Mercier

extirpa un jour délicatement de son

cabinet, à cause de ses exen-

tricités administratives.

MM. Laurier et Tarte viennent de

bombarder M. McShane surinten-

dant-général des canaux du Cana-

da.

C'est une place nouvelle, dont le

besoin ne se faisait nullement sen-

tir.

C'est une sinecure que nos réfor-

mateurs libéraux viennent de créer

de toutes pièces pour y installer

confortablement l'un des plus gros

sinecures décadés du parti libéral.

Surintendant-général des canaux!

Va-t-il se donner des airs dans

ces fonctions nouvelles, le *people's*

Jimmy!

Nous signalons cette nomination

scandaleuse aux électeurs bénévo-

les qui ont cru aux promesses d'é-

conomie du parti libéral.

Trois mille piastres par année

pour faire promener M. Jimmy Mc-

Shane d'un bout du Canada à l'aut-

re, avec des frais de voyage ad-

ditionnels, naturellement!

Trois mille piastres pour faire

vivre aux dépens du budget un des

candidats de M. Laurier battu aux

dernières élections!

Trois mille piastres gaspillées, je

tées à l'eau, littéralement!

Paie, mon pauvre Baptiste!

Rumeurs Politiques

La bisbille règne dans le camp

adversaire. MM. Marcil et Charles

Langelier se disputent la candida-

ture aux îles de la Madeleine. M.

Marchand et les jeunes libéraux de

Québec soutiennent M. Langelier,

tandis que les journaux libéraux

de Montréal appuient M. Marcil.

Il paraîtrait cependant que le

candidat officiel est M. Marcil. Pour

apaiser M. Langelier, on le nom-

merait substitué du procureur gé-

néral à Québec, en remplacement

de M. Malouin.

Il est fortement question de M.

Dandurand comme aspirant à la

place de sénateur convoitée par M.

O'Carroll.

Il est entendu que M. Tarte ira

en Angleterre après la session. Il

prendra part aux fêtes jubilaires,

puis accompagnera M. Laurier jus-

qu'à Rome. Et le renégat politique

nous reviendrait *à la fin*.

L'hon. Wilfrid Laurier

L'Union des Cantons de l'Est, ayant

attaqué notre confrère de la *Vérité*,

à l'occasion d'un article paru dans

ce journal, nous avons écrit à M. Lau-

rier, le chef politique de l'Union,

un vigoureux article. Nous sommes

sûrs que nos lecteurs nous sauront

gré de leur mettre sous les yeux les

principaux passages de cet article

qui est intitulé: *Le cas de M. Lau-*

rier.

Ce que la *Vérité* reproche à M.

Laurier, c'est d'avoir obtenu le

pouvoir sous de faux prétextes. Et

de ce reproche absolument fondé,

l'Union ne dit rien. Elle préfère

dans ses opinions que la *Vérité*

professait sur le droit du désaveu

en l'an de grâce 1892.

Oui, la grande faute de M. Lau-

rier, sa faute impardonnable, c'est

d'avoir obtenu le pouvoir aux élec-

tions de juin 1896, sous un prétexte

fallacieux.

Il avait parlé et voté contre la

loi Dickey; il avait engagé ses

partisans à repousser cette légis-

lation, qui reconnaissait au moins

le principe des écoles séparées.

Celle loi était sans doute loin de

la perfection, mais elle constituait

au moins un premier pas dans la

bonne voie, puisqu'elle comportait

la reconnaissance légale et solen-

nelle du droit de la minorité à ses

écoles séparées.

Et bien! cette législation dite

réparatrice, et qui était réellement

dans une certaine mesure, M. Lau-

rier l'a combattue, sous prétexte

qu'avant toute chose il fallait une

enquête; il aurait dû aider le gou-

vernement d'alors à faire prévaloir

le chemin de fer du Pacifique

Canadien, 6,174 milles; le Grand

Tronc, 3,161; l'Inter-colonial, 1,382

milles.

Les législatures canadiennes ont

puissamment contribué de leurs

deniers à la construction des voies

ferrées. En chiffres ronds, le gou-

vernement fédéral a contribué

à 150,000,000; celui d'Ontario,

à 50,000,000; celui de Québec, à 14,-

000,000; celui du Nouveau Bruns-

wick, à 14,000,000; celui de la Nou-

velle-Ecosse, à 1,000,000; Manitoba,

à 250,000; Colombie Anglaise

à 57,560. Les municipalités ont

contribué à la belle somme de \$114,-

000,000. En sorte que les gouver-

nements et les municipalités ont

fourni environ 22 pour cent de

l'argent employé dans la construc-

tion des chemins de fer canadiens.

En 1895, les recettes de ces voies

ferrées se sont élevées à \$46,785,-

477, et les dépenses à \$32,740,669.

La moyenne des frais de construc-

tion au Canada a été \$55,539

par mille de chemin. Dans la

Grande-Bretagne, cette moyenne

est de \$269,851; aux États-Unis de

\$61,500.

UNE SINECURE

1897—PRINTEMPS—1897

Rendez-vous en foule

CHEZ M. ET MADAME

V. MAILLOUX

où vous trouverez un sasortiment complet de marchandises les plus fraîches et les plus variées.



Mesdames et Mesdemoiselles ne manquez pas de venir voir ce qui est le plus attrayant en fait de nouveautés, tels que Chapeaux, importés des maisons les plus renommées de Paris et de New-York.

En regardant dans nos vitrines vous verrez les plus beaux échantillons de marchandises du printemps : soies, velours fleurs, rubans, étoffes à robes, garniture, colletterie, etc., etc., etc.

Une visite s'il vous plaît et soyez certaines d'être satisfaites.

M. ET MDE V. MAILLOUX

FEUILLETON DU "COURRIER DE SAINT-JEAN."

La Fille Sauvage

PAR RAOUL DE NAVERY

PROLOGUE

V
L'OMBRÉ DE SATAN
"L'obscurité ne me permit pas de voir si elle prit place dans le second canot ; je le suppose, mais tu comprendras tout à l'heure pourquoi nous sommes restés sans nouvelles de nos malheureux camarades."
"Une leur trompeuse nous avait attirés dans un piège ; la tempête nous poussait vers les épauleurs ; des assassins nous attendaient sur la plage ; à mesure que mes compagnons abordaient, une main forcée les frappait."
"Le premier cri d'agonie me fit pressentir la vérité. J'avais entendu raconter de terribles histoires sur les pillards d'épaves ; jusqu'alors je les avais taxés d'exagération ; le moment était venu d'y croire et j'allais sans nul doute subir le même sort que mes camarades quand un hasard me sauva. Tandis que les naufragés se pressaient de saisir la corde qui nous remorquait vers la plage, je cherchai au fond de la chaloupe la cassette de Mme de Flessigny, chargée de l'enfant et de cet autre fardeau, je résolus de quitter l'embarcation le dernier, et quand je compris quel drame se jouait sur la grève, le canot se trouvait à demi échoué sur le sable ; mais des ballots l'empiétaient à moitié et les démons occupés à leur sinistre besogne n'avaient pas le temps de regarder au fond. Les coups, les pleurs, les sanglots se succédaient de voyais dans les demi-ténèbres se lever des bras armés, j'entendais dans la nuit des malédictions et des cris farouches. Je fermai les yeux : le vertige me prenait et je tremblais de perdre sinon la vie, du moins la raison. Quinze passagers devaient avoir succombé et de ce nombre était sans doute la comtesse de Flessigny. Avec de grandes précautions, et protégé par les ténèbres je quittai la barque, je rampai sur le sable et profitant d'un moment propice je parvins à gagner la falaise. Dolorès était évanouie. Dès que je me trouvai protégé par l'ombre des rocs je rassemblai mes forces et je me mis à courir. Je dépassai un village situé environ à une lieue du théâtre du sinistre : j'eus un moment la tentation de raconter ce que j'avais vu : une sorte de terreur me retint. Il se pouvait que ma conduite fut mal interprétée. Je me trouvais gardien d'une enfant et porteur d'une cassette. Nul ne viendrait appuyer mes dires et attester que je me trouvais en qualité de passager à bord du Terrible. Il m'eût été impossible de prouver que Mme de Flessigny m'avait confié sa fille. La réalité devenait presque invraisemblable.
— Et tu peux croire que les magistrats l'auraient jugée telle.
Je continuai donc à m'éloigner de la côte, et je me réservai d'instruire moi-même le comte de Flessigny des événements qui avaient accompagné la mort de sa femme.
— Tu espérais alors que dans sa reconnaissance M. de Flessigny fonderait la fortune sur des bases plus solides ?
— Oui, répondit Laurent ; si je retournais à l'Isle du Roy, j'y atteindrais le but poursuivi depuis si longtemps.
— Le comte de Flessigny est riche ? demanda Paul Avène.
Il ignore certainement le chiffre de sa fortune, attendu qu'une partie de ce qu'il possède sommeille

au fond de ses coffres. Mme de Flessigny, grâce à des acquisitions faites à des marchands venant des Indes, à des échanges et à une grande habileté, doit avoir des diamants et des perles pour plusieurs millions.
— Ah ! fit Avène devenu songeur. Après un court silence, il reprit : — Sais-tu quel motif appelait sa femme en France ?
— Une affaire de famille.
— C'est bien vague.
— Mme de Flessigny m'honorait de sa protection, mais non de sa confiance.
— Et la mulâtresse ?
— Elle riait, chantait, mais ne causait jamais.
— L'idée ne t'est pas venue de savoir ce que contenait la cassette ?
— Non, répondit Laurent avec une sorte de trouble.
— Tu mens ! fit Paul Avène, tu mens ! On n'a pas sous la main un coffret renfermant la dot d'une enfant dont le père est plusieurs fois millionnaire, sans se demander ce que cette cassette peut bien contenir.
— Je n'y ai point songé, dit Laurent plus bas.
— Tu parlais de mauvaises chances tout à l'heure ; il se pourrait bien que tu eusses seulement commis des maladroites. L'occasion est chère, un ancien l'a dit ; jamais peut-être tu ne l'as saisie par le cheveu, qu'elle te présentait.
— Où veux-tu en venir ?
— A faire avec toi l'inventaire de cette cassette.
— Non ! non ! répéta Laurent avec force ; ce serait odieux. Trahir cette mort ! Tu ne l'as pas connue, toi... Mme de Flessigny était la beauté, la douceur et la grâce...
Qui te parles de trahir ? Je songe à satisfaire une curiosité, voilà tout.
— Cette curiosité serait déjà un crime.
— A peine une faute.
— D'ailleurs, fit Laurent, j'en serais fort empêché d'ouvrir ce coffret ; la clef me manque, et la serrure me paraît merveilleusement faite et très solide.
— Vraiment ! fit Paul Avène ; de sorte que ne saurais ouvrir la cassette...
— Sans briser la serrure ? Non.
— Par ma foi ! tu es trop naïf !
— Tu le pourrais donc, toi ?
— Sans aucune peine.
— Et nul ne s'aperçoit ?
— Pas même toi.
— Ne parlons plus de cela, fit Laurent ; n'en parlons plus ! J'ai commis bien des fautes, et je ne me reconnais pas le droit de compter parmi les honnêtes gens, mais je n'appartiens pas d'avantage au monde des coquins ; je ne m'estime pas, mais je me mépriserais profondément si je cédaux à tes suggestions.
Avène poussa un long éclat de rire.
— Oh ! oh ! fit-il, pas tant de morale ; cela ne te convient pas, n'en parlons plus. Mais retiens ceci : avant de te lancer dans une affaire, il est bon de la connaître. La cassette peut renfermer autre chose qu'une dot. Qui te prouve qu'en dehors des sommes qu'elle contient tu n'y trouverais pas des renseignements précis ? Mme de Flessigny doit avoir de la famille en France ; une lettre, un titre fournissent une adresse. Il serait plus honorable et plus convenable de conduire la pe-

Un fenclos chétif, dans lequel poussaient les fleurs du bon Dieu, servait à nourrir les abeilles dont le miel formait une partie du revenu de Marianou. Pendant les beaux jours d'été, la vieille femme se tenait du matin au soir sur le banc placé devant sa porte. A mesure que venaient les froids d'automne, elle rentrait dans la maison et l'hiver la trouvait invisible, assise au coin de l'âtre demi-mort.
Un enfant du village, à qui ses infirmités attirait plus de pitié que de compassion, se chargeait des soins du ménage de Marianou. La vieille femme était aveugle et la petite Josie sourde et muette.
Ces deux infortunées s'étaient adoptées. Le vieillard de l'enfant devint les fessins de Marianou. Celle-ci éprouvée par un veuvage précoce, devint deux fois isolée quand son fils la quitta, poussé par l'amour des voyages, des aventures.
Josie, battue par une belle mère qui lui reprochait la croûte de pain et le verre d'eau suffisant à sa nourriture, se jeta dans les bras de l'aveugle.
Les caresses devinrent leur unique langage. Marianou guidée par l'enfant, allait chercher le lin qu'elle devait filer, puis reporter ses beaux cheveux blancs. Josie courait chez les pratiques quand les temps durs retenaient Marianou chez elle. L'enfant préparait les repas, frottait les meubles de chêne et cultivait les légumes d'un carré de jardin.
Chaque matin, elle lissait la chevelure blanche de la vieille, posait sur ses bandeaux une coiffe de toile, lui mettait une quenouille à la ceinture, et la guidait vers le banc au soleil. Ensuite elle s'asseyait à ses pieds, ou courait dans le village faire les commissions de Marianou.
L'enfant glanait du blé, ramassait aux buissons des flocons de laine, récoltait tour à tour des châtaignes et des noix tombées, et nourrissait une chèvre avec l'herbe du chemin communal.
La pauvreté de ces deux êtres était grande, leurs privations nombreuses, elles s'en consolaient en s'aimant.
La seule joie vive que pût ressentir l'aveugle était de recevoir une lettre marquée d'ostampilles lointaines et passée au vinaigre dans tous les lazarets. Elle la reconnaissait sans la voir, cette lettre longtemps attendue, et qu'elle portait à ses lèvres faite de la pourvoir lire. Ces jours-là, Josie négligeait le ménage, et la vieille femme, s'appuyant sur l'enfant, se rendait chez le curé du village.
Le curé du village recevait avec bonté Marianou, décaférait la lettre et la lisait lentement, afin que chaque mot se gravât dans la mémoire de l'aveugle. Il était parlé dans ces lettres de tant de choses étranges que l'humble femme ne comprenait pas tout ce que lui écrivait son enfant. Des descriptions de contrées lointaines, des récits d'aventures bizarres ou terribles la transportaient dans un monde complètement étranger ; alors elle ne se contentait plus de chérir ses fils, elle l'admirait.
Restée seule à vingt ans, dans tout l'éclat d'une beauté incontestable, Marianou repoussa les riches mariages qui la demandèrent en mariage, afin de se vouer à son fils d'une façon exclusive. Elle possédait plusieurs champs et une maison. Ses récoltes la faisaient vivre, et le lin qu'elle filait emplissait ses armoires de fine toile.
L'enfant devint son idole, sa joie, sa folie.
Elle l'aima comme les femmes s'attachent à l'enfant qui est à la fois l'image vivante de l'époux perdu et l'espoir de l'avenir. Le petit ange tenait de son père un regard plein d'intelligence, un teint clair, de sa mère, un charme souriant et une admirable chevelure. La précocité d'intelligence de Laurent contribua à rendre Marianou aussi fière qu'heureuse. Elle répétait dans le village les mots de son fils, elle aiguillait par l'orgueil l'esprit alerte de l'enfant.
Dès que Laurent fut en âge d'apprendre, elle pria le curé de lui enseigner ce qu'il savait lui-même ; l'ambition de Marianou était de faire de son fils un disciple des saints. L'abbé Maucroix prodigua des trésors de patience et de tendresse pour former le cœur et l'esprit de son élève. Il réussissait seulement qu'à demi dans la tâche qu'il s'imposait. Une mémoire étendue, une imagination en réveil aidèrent aux progrès du fils de Marianou. Mais le cœur ne se développa point dans une proportion égale. Dès qu'il put agir selon son impulsion, l'enfant témoigna des goûts d'indépendance dont s'effraya plus d'une fois son protecteur.
Les livres qui le charmaient d'avantage contenaient des relations de voyages.
Laurent apprenait peu et sans goût les choses de la religion ; mais la géographie divisant le globe, l'expliquant, le rendant visible sur la surface plane d'une carte, les livres d'histoire naturelle et de botanique le captivaient.
Tout l'argent que lui donnait sa mère s'en allait en volumes. Sa jeune tête travaillait outre mesure,

l'enfant se créait des chimères étranges et couvait déjà des ambitions dangereuses. Plus d'une fois il manifesta son dédain pour la modeste maison qu'il habitait et l'existence paisible de sa mère.
— Je deviendrai riche, bien riche ! disait-il, je l'achèterai un château, et tu seras heureuse !
— Tu te trompes, répondait Marianou ; je ne vivrai contente que si je te vois monter à l'autel et offrir sous mes yeux le Saint-Sacrifice.
— Les prêtres ne font pas fortune. — D'ordinaire même ils s'appauvrissent à force d'aumônes... Quand on remplit de bonnes œuvres les greniers du Seigneur, qu'importe de paître un peu ?
— Alors je ne serai jamais prêtre, car je veux dépenser beaucoup d'argent.
Marianou prenait ces phrases trop souvent répétées pour les divagations sans portée d'un enfant mais l'abbé Maucroix, connaissant mieux la nature humaine, s'en effrayait plus qu'il n'osait l'avouer à la pauvre mère.
Il espérait cependant que l'action persistante de la religion triompherait des instincts dangereux manifestés par Laurent. L'époque de la première communion pouvait changer subitement la nature rebelle de l'élève. Il croyait à ce miracle, à la force de la prière.
Mais plus l'époque fixée par ce grand acte approchait, plus l'abbé Maucroix ressentait de terreur. L'enfant ne s'amendait point d'une façon sensible. Il n'avait pas de vices sans doute, mais ses défauts pouvaient prendre avec l'âge des proportions alarmantes. Cependant le prêtre et Marianou constataient de l'amélioration dans la conduite de l'enfant. Tous deux redoublèrent de zèle, de prières et d'amour, et le cœur de Laurent se fondit sous ses chaudes effluves.
Après avoir reçu son Dieu, il reprit ses études avec un courage persistant, et cessa de témoigner de l'aversion pour le séminaire. Pendant un an, l'enfant resta sous l'impression reçue le jour de sa première communion.
Il apprenait le latin et le grec sans résistance, et paraissait résolu à remplir le souhait de sa mère, quand un événement inattendu ramena brusquement toutes ses pensées vers la vie d'aventures.
Une modeste châtelaine voisine de la maison de Marianou, et qui, depuis de longues années, restait inhabité, fut réouverte à son propriétaire, ancien officier de marine de Sa Majesté Louis XIV.
Le chevalier de Versailles n'avait jamais été marié ; il revenait seul dans son petit château ; il le réparait durant une année, clôturait son bois pour y chasser à son aise, puis il commençait à trouver les journées longues.
Le hasard de ses promenades lui fit rencontrer le fils de Marianou.
Ce garçon de quatorze ans, d'une figure admirablement belle, déjà doué d'érudition, raffiné de ses goûts par instinct, lui plut tout de suite. Laurent devint le compagnon dont il avait besoin. Nul mieux que l'élève de l'abbé Maucroix ne devait écouter avec une curiosité admirative les récits de l'ancien officier. Ce fut un malheur pour Laurent de se trouver rapproché d'un homme dont la foi s'était évanouie par le manque de pratique, qui parlait sans cesse de batailles et de découvertes, d'ambition et de fortune, et dont les récits allumaient dans l'esprit du fils de Marianou la soif de voir et d'apprendre.
L'enfant se garda bien de révéler à sa mère quel charme l'attirait dans la conversation du chevalier de Mersailles. L'humble femme, flattée de voir son fils devenu le compagnon de chasse et de promenade de l'ancien officier, ne devina point le danger de ces relations. Elle encouragea Laurent à cultiver cette amitié naissante, et le jeune garçon ne tarda point à signifier à sa mère d'abord, ensuite à l'abbé Maucroix, qu'il n'entrerait jamais au séminaire.
— Que feras-tu ? demanda Marianou alarmée.
— Je voyagerai.
— Dans quel pays ?
— Partout !
— Comme c'est vaste et comme c'est loin !
— Souviens-toi que je veux devenir riche.
— Oublies-tu que je suis seule, et que je vieillis.
Marianou pleura, pria ; l'enfant feignit de se laisser attendrir, mais à son tour il devint triste, et aux questions alarmées de sa mère il se contenta de répondre :
— De quoi te plains-tu ? je te le reste.
— Il faudrait cependant nous entendre d'un jour Laurent à Marianou ; quand je l'ai parlé de quitter le village, de visiter de grandes villes, de courir vers des plages lointaines, tu m'as répondu que mon absence te nuirait... Je l'aimais, je suis un fils respectueux, et je renonce pour toi à mon rêve le plus cher... Pourquoi l'inquiètes-tu maintenant quand tu me vois préoccupé ? Ne suffit-il point que je cède à ton vouloir ?
— Non, si tu souffres.
— L'un de nous doit être malheu-

reux. Il est juste que ce soit moi.
— Non ! non ! l'immoilation est le rôle des mères ; tu peux partir, je ne te retiens plus.
— Tu me pleureras...
— Dieu seul le saura.
— Tu me maudras pour mon abandon.
— Agenouille-toi... dit Marianou avec solennité.
Laurent se courba, et la veuve étendant la main sur le front de son fils :
— Seigneur, dit-elle, que mes larmes lui soient comptées en bénédictions ! que mes prières obtiennent pour lui un constant bonheur ! Gardez-le honnête homme, et surtout bon chrétien ! Elle s'arrêta un moment ; les larmes l'étouffaient.
— Je te bénis, dit-elle, pour ce monde et pour l'autre ; fais-moi seulement une promesse.
— Laquelle, ma mère ?
— Si loin que tu sois de France, jure-moi de revenir le jour où la maladie ou la vieillesse me frapperont si cruellement que j'attendrai prochainement la mort... Je veux te revoir avant de rendre mon âme à Dieu.
— Je jure, de revenir à ton premier appel.
— Que tes souhaits s'accomplissent donc, mon enfant ! A partir de ce jour, tu es libre. Où comptes-tu aller ?
— A Paris d'abord, pour satisfaire une curiosité ardente, puis en Amérique afin d'y faire fortune. Le chevalier de Versailles me donnera des lettres et me fournira des renseignements.
Huit jours plus tard, Marianou touchait dix mille livres chez son notaire ; sa plus belle pièce de terre était vendue.
Laurent reçut cette somme avec une profonde reconnaissance ; mais la joie qu'il témoignait attrista plus qu'elle ne réjouit sa mère.
Deux mois plus tard, le jeune garçon était à Paris d'où il écrivait à Marianou des lettres enthousiastes. Le bon prêtre les lut en soupirant. La veuve n'en avait retenu que la dernière ligne, celle dans laquelle son fils lui envoyait des baisers.
Contrairement à l'espoir de la pauvre femme, Laurent quitta Paris pour se rendre au Havre. Il ne revint pas pour embrasser sa mère au village.
La veuve sentit sa croix s'apaisant sur ses épaules, mais elle était chrétienne et elle se résigna.
Une année plus tard, Laurent écrivit une lettre datée de Venezuela. Ses affaires, prospères d'abord, venaient de prendre une tournure fâcheuse. Un associé perfide avait dissipé le fond commun ; il demandait du secours à sa mère, ajoutant qu'elle lui rendrait deux fois service en ne le faisant pas attendre.
Deux des champs de Marianou furent immédiatement mis en vente, et l'enfant prodigue reçut 3,000 francs à Venezuela.
Ses lettres continuaient à être rares. Le fond de sa correspondance restait uniformément le même. La forme seule variait, il parcourait en tous sens l'Amérique, y menait tour à tour la vie de mineur et celle de plongeur. Vingt fois il crut saisir la fortune, vingt fois son espoir déçu la laissa plus incertain, plus découragé. Il manquait presque de pain après avoir enfoncé jusqu'au coude ses bras dans la poudre d'or roulée par les flots des rivières. La lassitude lui venait. Il se demandait quel serait le levier de l'opulence rêvée. Hélas ! Marianou ne pouvait plus rien pour l'ingrat. A chaque lettre, elle répondait par un envoi d'argent. L'un après l'autre, ses champs y passèrent ; elle ne s'arrêta dans ses généreuses imprudences que le jour où lui resta seulement le courtail en fleurs où elle élevait ses abeilles et le toit de chaume qui s'alourdissait de plus en plus.
A force de pleurer, elle devint aveugle ; à force de souffrir, elle sentit plus d'une fois s'arrêter les pulsations de son cœur. Un spasme pouvait l'enlever. Elle se souvint du serment de Laurent et le rappela près d'elle.
Le prodigue venait de voir pour la centième fois crouler ses rêves ambitieux quand le cri désespéré de sa mère lui parvint. Il fut sincère dans son émotion.
— Elle seule m'a aimé ! pensait-il ; elle seule s'est dévouée ! Je suis un ingrat...
Il prit passage à bord du Terrible, après avoir écrit à Marianou pour la prévenir de son retour.
La joie rendit à l'aveugle une sorte de jeunesse. Josie reçut ordre d'embellir la pauvre maison. On y prépara la chambre de l'absent ; elle avait eu le soin de décorer les meubles qui décoraient jadis celle de l'adolescent, quand elle se trouvait presque riche. On entendit Marianou redonner une berceuse, en souvenir du temps où sa main balançait le berceau de son fils.
A Continuer.
Au début

Le plus court moyen pour éviter de cruelles souffrances et les ennuis qui découlent d'un séjour forcé à la maison, à la suite d'un rhume négligé, c'est de prendre dès le début du Baume Rhumal ; c'est le seul remède jouissant d'une réelle efficacité.

POUR LES NOUVELLES

LOCALES

Les nouvelles

GENERALES

Les nouvelles

De la PROVINCE

Les nouvelles

Politiques,

Sociales,

Et Religieuses.

Les nouvelles

FINANCIERES

LE COURRIER DE ST-JEAN

sera toujours en avant.

LE COURRIER DE ST-JEAN

sera l'organe reconnu des

CANADIENS - FRANCAIS

LES RAPPORTS

autorisés

DES MARCHÉS

et

REVUES

FINANCIERES

se, trouveront chaque semaine dans

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

LE COURRIER DE SAINT-JEAN

sera expédié tous les vendredis par la malle ou porté à domicile en ville pour

\$1.00 PAR ANNEE

Prenez un abonnement d'essai de trois mois à 25 cts.

Sur paiement de cette modique somme nous l'enverrons pendant 3 mois.

QU'ON SE LE DISE.